

Pièces à fournir pour une demande de carte d'identité pour mineur

- **Bénéficiaire** : tout mineur de moins de 18 ans de nationalité française
- **Durée de validité** : 10 ans
- **Coût** : Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) est gratuite. Dans le cas d'un renouvellement, si l'ancienne carte nationale d'identité ne peut pas être présentée (**en cas de perte ou vol**), le **prix de la demande est de 25 euros en timbre fiscal**.
- **Dépôt de la demande** : La demande est rédigée sur un formulaire délivré **en mairie** uniquement. La présence du mineur au guichet de dépôt est exigée lors du dépôt de la demande de carte d'identité. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur).

➤ Première demande

➤ Renouvellement

➤ En cas de perte ou de vol

Pièces à fournir :

PREMIERE DEMANDE

Vous ne possédez ni carte nationale d'identité ni passeport

Vous ne possédez pas de carte d'identité mais vous avez un passport sécurisé

Vous ne possédez pas de carte nationale d'identité mais vous possédez un passport non sécurisé valide ou périmé depuis moins de deux ans.

SIMPLIFIÉ

SIMPLIFIÉ

Pièces requises

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Un justificatif de domicile

Un justificatif de domicile

Un justificatif de l'autorité parentale

Un justificatif de l'autorité parentale

Un justificatif de l'autorité parentale

Un justificatif d'état civil du demandeur extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de trois mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage

Le passport sécurisé dont le demandeur est déjà titulaire

Le passport dont le demandeur est déjà titulaire

Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas

RENOUVELLEMENT

Vous possédez déjà une carte nationale d'identité sécurisée

SIMPLIFIÉ

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

L'ancienne carte nationale d'identité sécurisée dont le renouvellement est demandé

Vous possédez une ancienne carte nationale d'identité (cartonnée) périmée depuis moins de deux ans ou bien vous avez un passport sécurisé

SIMPLIFIÉ

Pièces requises

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Le passport sécurisé ou l'ancienne carte d'identité cartonnée

Vous possédez une ancienne carte nationale d'identité (cartonnée) périmée depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de passport sécurisé

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Un justificatif de l'autorité parentale

Un justificatif d'état civil si la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans

L'ancienne carte d'identité cartonnée

Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où la CNI est périmée depuis plus de 2 ans

DEMANDE SUITE A UNE PERTE OU UN VOL

Votre CNI perdue ou volée était en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans.

SIMPLIFIÉ

La déclaration de perte ou de vol

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Un justificatif de l'autorité parentale

Vous pouvez présenter un passport sécurisé ou un passport non sécurisé valide ou périmé depuis moins de deux ans.

SIMPLIFIÉ

Pièces requises

La déclaration de perte ou de vol

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Un justificatif de l'autorité parentale

Passport sécurisé en cours de validité

Votre CNI perdue ou volée était périmée depuis plus de deux ans et vous ne pouvez présenter aucun passport périmé depuis moins de deux ans.

La déclaration de perte ou de vol

Le formulaire de demande CERFA complété et signé

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

Un justificatif de domicile

Un justificatif de l'autorité parentale

Un justificatif d'état civil du demandeur si la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans

Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où la CNI est périmée depuis plus de 2 ans